

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

Liberté - Egalité - Fraternité

VILLE DE SAINT-DENIS

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Saint-Denis, le 25 Novembre 1965

N° 1701 /SG

le MAIRE DE SAINT-DENIS

à

Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX

~~le~~ ~~CONSEILLER~~ ~~MUNICIPAL~~

SAINT-DENIS

Mon Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la QUATRIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le mardi 30 NOVEMBRE 1965 à 16 heures, dans la salle des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Attribution de bourses à des élèves du Collège Agricole de Saint-Joseph.
- 2°) Proposition de vente concernant un terrain de 6.000 m² situé à Deux-Canons ainsi que le complexe industriel qui y est construit appartenant à l'Entreprise GALLARD - Prix proposé : 30.000.000 FrcCFA - Destination : installation de tous les services techniques (garage, atelier, travaux, etc....) et du parc automobile de la Commune. Avis des commissions (rapporteur Mr. PARIS).
- 3°) Demande de subvention présentée par la Société Mutuelle d'Entraide des Réunionnais à Madagascar (budget 1966).
- 4°) Ratification d'une dépense de 32.400 Frc pour l'installation d'un poste téléphonique à l'Ecole des Garçons de la Bretagne (32 - Rivière des Pluies).
- 5°) Ratification de l'adjudication pour l'enlèvement des eaux grasses des cantines scolaires.

...../

6°) Extension de garantie d'une police d'assurance.

7°) Conventions d'honoraires passées avec le Cabinet LEJEUNE:

a) pour les travaux de construction de l'aile Ouest du Grand Marché;

b) pour les travaux d'extension de l'Ecole de la Bretagne (garçons) ;

c) pour les travaux de reconstruction de l'Eglise de Saint-Bernard.

Batiment 5
8°) Marché de gré à gré passé avec l'Entreprise TOMI pour les travaux de réfection de la toiture de l'Eglise Saint-Gabriel à la Montagne (montant 1.500.000 FrsCFA) - utilisation d'une subvention et inscription budgétaire.

9°) Décision d'adjudication pour les travaux de reconstruction de l'Aile Ouest du Grand Marché.

10°) Renouvellement pour trois années du contrat passé avec Mr. HAVIERNICK Joseph pour l'exploitation du bar de la Piscine.

11°) Réduction du prélèvement de 25% sur le Fonds Spécial de financement qui serait ramené à 12,50% à partir du 1er Octobre 1965. Electrique

12°) Acquisition du terrain BLAY situé sur le Boulevard Lancastel (condition particulière : application d'intérêts à partir du 1er Mai 1965 jusqu'au jour où le règlement sera effectué).

13°) Paiement d'une somme de 8.500 Frs au Service du Cadastre pour délivrance à la Commune d'extraits de plans cadastraux. Ter

14°) Etat des frais dûs à Maître Hugues CONSTANT dans l'affaire consorts FERRARD c/ Commune de SAINT.DENIS.

15°) Inscriptions en recettes et en dépenses au budget 1965 par autorisation spéciale de diverses opérations.

16°) Honoraires dûs au Service des Ponts et Chaussées pour des études concernant des travaux d'assainissement dans la Ville de Saint-Denis.

...../

- 17°) Ratification d'une dépense de 5.400 Frs. pour l'installation de deux postes téléphoniques supplémentaires à l'Hôtel de Ville.
- 18°) Allocation d'une subvention de 2.000.000 de FrsCFA par le Service de la Jeunesse et des Sports pour aménagement de terrains annexes au Stade de la Redoute.
- 19°) Désignation de deux Conseillers Municipaux pour faire partie de la Commission Consultative et la Commission Permanente d'enquêtes du Port de la Pointe des Galets.
- 20°) Création à Saint-Denis d'une commission locale professionnelle qui sera chargée d'organiser et de contrôler les cours professionnels destinés aux jeunes apprentis.
- 21°) Alimentation en eau potable de la Bretagne.
- 22°) Rapport du Maire concernant les cantines scolaires.
- 23°) Maison de la Culture (rapporteur Mr. DIJOUX).
- 24°) Modification au règlement d'urbanisme (rapporteur : Mr. GALLARD).
- 25°) Continuation de la rue Lucien Gasparin (rapporteur : Mr. CADET). Voirie
- 26°) Désignation d'un membre de la Commission d'urbanisme en remplacement de Mr. POSE, déclaré démissionnaire.
- 27°) Demande de subvention présentée par le Délégué de l'Orphelinat Mutualiste des Polices de France et d'Outre-Mer.
- 28°) Questions diverses.

Le Maire,

